



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

charges communes

Question écrite n° 19871

Texte de la question

M. Philippe Rouault attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur le redressement des copropriétés en difficulté. En effet, celui-ci achoppe trop souvent sur de nombreux problèmes liés à des procédures complexes et lentes, ne répondant pas aux situations des copropriétés endettées. Or, il apparaît que les services publics de la justice refuseraient les demandes des organismes et collectivités concernés de participation à la recherche de moyens permettant de mieux traiter le problème, en invoquant le principe d'indépendance de la justice. Ainsi, il souhaiterait qu'il lui précise son sentiment en la matière et lui demande s'il est envisagé non seulement une adaptation des procédures mais aussi des mesures d'aide en faveur des copropriétés en difficulté.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que le problème des syndicats des copropriétés en difficulté est une préoccupation du ministère de la justice. Ce problème nécessite un travail technique approfondi, qui requiert la participation des acteurs institutionnels de la copropriété. La commission relative à la copropriété est en conséquence saisie de cette question. Celle-ci siège auprès du ministère de la justice et est composée notamment de représentants des professionnels de la copropriété et des copropriétaires. La commission ne manquera pas de proposer toutes dispositions législatives et réglementaires qui lui paraissent de nature à remédier à ces difficultés, dans le respect du droit de propriété. Elle procédera pour ce faire à l'audition, si besoin est, de toute personne dont le concours lui paraîtrait utile.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Rouault](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19871

Rubrique : Copropriété

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 2003, page 4411

Réponse publiée le : 27 octobre 2003, page 8250